



PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

**NOUVEAUTÉ 2025 SUR LA VALLEE DU DROPT : OUVERTURE
DES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX
ZONES HUMIDES - PRAIRIES PERMANENTES**

DEFINITION DES PSE

Les Paiements pour services environnementaux sont un dispositif volontaire qui vise à reconnaître et rémunérer les pratiques des agriculteurs contribuant à l'environnement, notamment à la préservation des prairies et des zones humides.

**ENVIE D'EN SAVOIR PLUS
SUR CE DISPOSITIF ?**

**PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS
D'INFOS !!!**



**Engagement
en PSE
uniquement
en 2025 !!!**

RENDEZ-VOUS :

- **LE 22 OCTOBRE 2025 - DE 14H À 17H À CASTILLONNÈS
SALLE DES FONTAINES, ROUTE D'ISSIGEAC**
- **LE 23 OCTOBRE 2025 - DE 9H30 À 12H30
~~À COURS-DE-MONSEIGUR~~ SALLE DES FÊTES
À LA SALLE DES FÊTES DE DIEULIVOL**



Inscription souhaitée via le formulaire
Scannez le QR code pour y accéder.

**CHANGEMENT DE
SALLE**

EN SAVOIR PLUS



**6 M € d'aides
/ an sur la
bassin Adour
Garonne**

**Jusqu'à
9000 € par
an et par
exploitation***

Conditions et périmètre d'éligibilité consultables sur notre site internet !

**DISPOSITIF
INCOMPATIBLE CAB,
MAEC, SCHÉMA DE
CERTIFICATION MAÏS**

PÉRIMÈTRE ÉLIGIBLE

Le territoire du Dropt est l'un des 33 territoires retenus par l'Agence de l'eau Adour Garonne qui finance ce dispositif.

Une exploitation est éligible lorsqu'elle possède au moins 1 parcelle dans le périmètre.

**Jusqu'à 27 000 € en intégrant la transparence GAEC (3 associés)*

L'agriculteur est évalué sur 3 indicateurs et sur un total de 30 points. Si la note est supérieure à 16 points, l'agriculteur est éligible aux PSE et reçoit 5 € par point par hectare et par an (plafond de 60 hectares).

LES INDICATEURS

1. Longueur des rotations, couverts et prairies
2. Extensivité des pratiques (phytosanitaires, fertilisants)
3. Infrastructures agroécologiques : haies, zones humides, mares ...



L'agriculteur s'engage pour 5 ans, avec 1 audit à réaliser chaque année avec l'auditeur de son choix, sans reste à charge.

Liste et contacts des auditeurs sur notre site internet !

CONTACTS

Manon LAINE



07 86 78 08 15



zh.dropt@orange.fr

Juliette PHILIBERT



06 85 85 16 41



ougc.dropt@orange.fr